

Assemblée générale de l'OIDP 2023

**8 novembre 2023 : de 10h à 13h
Cidades das Artes, Rio de Janeiro
Sala de Ensaio**

Éléments d'information et d'adoption :

- I. Ordre du jour
- II. Rapport de gestion 2023
- III. Proposition de déclaration finale de Rio de Janeiro
- IV. Proposition de plan de travail
- V. Propositions concernant la direction et l'organisation de l'OIDP
- VI. Compte rendu de l'assemblée générale de 2022
- VII.

[Consultez le règlement intérieur de l'OIDP ici](#)

[Lire le rapport d'activité de l'OIDP Afrique ici](#)

I. Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée

- Intervention du Président Eduardo Paes (Maire de Rio de Janeiro), du Co-Président Éric Piolle (Maire de Grenoble), du Secrétaire Général de l'OIDP (Mairie de Barcelone) - 10 minutes

2. Rapports de gestion OIDP 2023 – 20 minutes

- Présidence – 5 minutes
- Secrétariat technique – 10 minutes
- OIDP Afrique) – 5 minutes

3. Déclaration politique de Rio de Janeiro – 15 minutes

- Présentation du texte, délibération et adoption

4. Présentation de la conférence OIDP 2024 – 10 minutes

- Valongo

5. Plan de travail de l'OIDP pour 2024 – 40 minutes

- Présentation de la proposition de plan de travail
- Propositions de séances / activités
- Adopter un comité scientifique permanent d'environ 5-6 personnes, de prestige reconnu, avec équilibre d'origine géographique et de genre (modification du règlement)
- Temps d'intervention ouvert pour proposer des séances, des activités ou des sujets à intégrer dans le plan de travail – 30 minutes

6. Leadership de l'OIDP – 40 minutes

- Nominations pour le comité de coordination – 10 minutes
- Propositions d'antennes régionales – 10 minutes
- Élection de la co-présidente de l'OIDP pour promouvoir l'égalité des sexes dans la démocratie locale participative et délibérative (modification du règlement)
- Élection du lieu de la conférence OIDP 2025 – 20 minutes

7. Autres interventions, commentaires – 15 minutes

II. Rapport de gestion 2023

En 2023, l'OIDP a poursuivi sa mission de réseau international d'échange d'expériences et de discussions sur la démocratie participative et d'autres pratiques visant à approfondir la démocratie locale. L'objectif de l'OIDP est d'être un espace utile pour ses membres, l'ensemble de l'Organisation mondiale de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et l'écosystème mondial du municipalisme, de l'activisme pour la démocratie et les droits de humains. Nous présentons ci-dessous un résumé des activités réalisées cette année.

Le Secrétariat Technique de l'OIDP assure les tâches fondamentales de coordination et de dynamisation du réseau, avec l'objectif d'être la vitrine internationale des expériences et des innovations de démocratie participative au niveau local et régional. Ainsi, l'OIDP est chargé de maintenir et d'alimenter la base de données des membres, le site Internet, la messagerie du Secrétariat, les profils des réseaux sociaux et la bulletin mensuelle pour tenir à jour les membres et encourager leur participation active à la construction de notre espace.

Dans cette ligne de communication et d'échange de connaissances, l'OIDP diffuse les pratiques et expériences de démocratie participative de ses membres. Le travail propre de l'OIDP comprend l'identification, la traduction au moins dans les trois principales langues de travail (espagnol, anglais, français), la systématisation, la publication et la diffusion des bonnes pratiques des gouvernements locaux et régionaux, ainsi que des publications et activités d'intérêt. Par ailleurs, cette année, trois webinaires ont été organisés pour échanger

des connaissances sur la démocratie participative, dont sont issus des documents de politique publique.

De même, l'OIDP a la responsabilité d'organiser le Comité de coordination et de faciliter les relations entre les membres et la ville hôte de la conférence annuelle de l'OIDP.

Nous soulignons les principales activités réalisées au cours de l'année 2023 :

❖ **Conférence OIDP**

Le Secrétariat Technique a soutenu la ville hôte, Rio de Janeiro, dans l'organisation de l'événement avec les tâches suivantes : partager toutes les informations nécessaires, réaliser la communication autour de la conférence (campagne sur les réseaux sociaux, actualités sur le site internet, développement du site Internet spécifique à l'événement), co-créaliser le programme et gérer les invitations des participants et la participation des lauréats.

En termes de communication, des newsletters ont également été réalisées avec toutes les informations sur la conférence, l'appel à activités et la convocation à l'Assemblée générale. Quant au contenu, des sujets et des intervenants ont été proposés et les demandes des membres pour faire partie du programme ont été coordonnées.

Le Secrétariat technique de l'OIDP a organisé des réunions virtuelles et des communications continues avec l'équipe organisatrice locale.

❖ **Série de trois webinaires sur la démocratie participative**

En préparation de la Conférence OIDP 2023, trois sessions virtuelles d'échanges de connaissances ont été organisées entre gouvernements locaux et régionaux, ainsi qu'experts, autour de thèmes d'innovation dans la démocratie participative : féminisme municipal, co-création citoyenne pour la localisation des Objectifs de Développement Durable, et une séance lors de la Journée internationale de la Démocratie sur comment la démocratie locale participative et délibérative peut lutter contre la montée de la méfiance, de la polarisation et de l'extrémisme.

Le Secrétariat Technique s'est chargé d'organiser ces sessions virtuelles à travers : l'appel à conférenciers, la diffusion des événements à travers les réseaux sociaux et auprès des partenaires de l'OIDP, ainsi que l'animation de la journée de l'événement.

❖ **Prix OIDP « Bonnes pratiques en matière de participation citoyenne » 2023**

Dans une nouvelle édition du Prix OIDP « Bonnes Pratique en Participation Citoyenne », le Secrétariat technique a préparé toute la documentation et la stratégie de communication : fiches de candidature, bases de prix, supports de diffusion de l'appel à participation et au vote. Cette année, un nouveau record a été battu avec 149 candidatures reçues.

Le Secrétariat technique s'est chargé de traduire (dans les trois langues de travail de l'OIDP) et de mettre en ligne les résumés des candidatures sur la plateforme ParticipateOIDP. De plus, elle a coordonné le jury en deux phases : une première sélection pouvant aller jusqu'à 40 finalistes, et une phase d'évaluation finale de ces 40 finalistes, comprenant une réunion virtuelle. Les candidats finalistes ont également été soumis à une évaluation ouverte au public via la plateforme ParticipateOIDP. Enfin, les lauréats ont été contactés, le trophée et les diplômes ont été préparés et la publication du prix a été préparée.

❖ CGLU

Le Secrétariat technique de l'OIDP, qui à son tour fait partie de l'équipe du Secrétariat mondial de CGLU, a collaboré dans toutes les dimensions liées à la démocratie et à la participation locales. Nous soulignons la participation à la retraite de CGLU en février, au Bureau exécutif de Bruxelles en juin, le point d'entrée pour l'exercice de vision future sur la confiance, ainsi que la représentation au sein de la Coalition pour la démocratie et les relations avec le Partenariat pour un gouvernement ouvert.

Activités principales

- Forum mondial 2023 sur la démocratie directe moderne, Mexico (1er - 4 mars)
- 4e Sommet des villes démocratiques à Mérida, Yucatán (5 et 6 mars)
- Webinaire de l'OIDP sur la participation et la perspective de genre / le municipalisme féministe (31 mars)
- Congrès international sur la participation citoyenne et la décentralisation à Cordoba, Argentine (25 - 27 avril, participation virtuelle)
- Initiative 17 Rooms « Salle 16 : Transformer la démocratie ensemble », Mexico (5 et 6 mai) plus différentes rencontres virtuelles
- 7e Rencontres Européennes de la Participation, France (26 - 28 juin, atelier organisé par le Secrétariat Technique de l'OIDP)
- Webinaire OIDP Co-création sur la localisation des ODD (5 juillet)
- 4e Forum international sur la démocratie participative au Mozambique (12 - 15 juillet)
- Congrès sur le budget participatif organisé à Bogotá (26 - 29 juillet)
- Sommet OGP de Tallinn, du 5 au 7 septembre
- Journée internationale de la démocratie - Réunion virtuelle de l'OIDP (15 septembre)
- 22e Conférence internationale de l'OIDP (6-8 novembre)

III. Proposition de Déclaration finale de Rio de Janeiro

En attente d'un projet de proposition

IV. Proposition de Plan de travail

L'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP) est un réseau réunissant des gouvernements locaux, régionaux, des centres de recherches et des organisations de la

société civile qui travaillent pour défendre, impulser et améliorer la démocratie locale. L'OIDP collabore avec CGLU depuis 2006 et ce plan de travail propose de renforcer cette relation en encadrant l'action de l'OIDP plus clairement dans le domaine du réseau et en alignant ses stratégies.

CGLU est le plus grand réseau de villes et de gouvernements locaux dans le monde. Elle représente ces voix dans le contexte mondial et ses principes fondamentaux sont la proximité, la décentralisation et le leadership politique. L'OIDP doit être le groupe qui promeut la réflexion sur le renouveau démocratique et la défense des valeurs démocratiques au sein de l'organisation mondiale.

Le Pacte pour l'avenir de l'humanité adopté au Congrès de CGLU et les déclarations finales de Grenoble et Rio de Janeiro doivent être nos guides de référence pour 2024 et les années à venir.

Dans ce plan de travail, nous souhaitons définir des priorités stratégiques, des priorités thématiques et des lignes d'action, ainsi que des tâches et un calendrier des activités approximatif. Le plan de travail doit être mis en œuvre par le comité de coordination de l'OIDP, le Secrétariat technique et les autres membres du réseau.

Le Plan de travail 2024 est divisé en quatre parties :

PARTIE 1. *Priorités stratégiques*

PARTIE 2. *Priorités thématiques et axes d'action*

PARTIE 3. *Activités de dynamisation du réseau*

PARTIE 4. *Calendrier*

PARTIE 1. Priorités stratégiques

Objectifs :

1. Renforcer les actions de l'OIDP.
2. Développer le réseau et améliorer son utilité.
3. Inscrire certaines des actions OIDP dans celles du réseau CGLU.

Pour atteindre ces objectifs, nous définissons les priorités stratégiques suivantes :

- ❖ **PRIORITÉ A. Communication et sensibilisation.** Comprend, d'une part, la communication interne et la gestion de la communauté de l'OIDP, de ses organes et de ses membres. L'objectif étant d'améliorer ce type de communication. D'autre part, elle

inclut également la communication externe et la sensibilisation. Ici, la priorité est de rendre visibles les activités de l'OIDP, de sensibiliser le grand public à l'importance de la démocratie participative et de diffuser les expériences locales et régionales de participation existantes.

- ❖ **PRIORITÉ B. Évaluation des pratiques.** Ce type d'action n'est pas nouveau, l'OIDP et certaines évaluations à cet égard ont été menées, telles que les récompenses pour les bonnes pratiques. Ce type d'action serait désormais l'une des quatre priorités de l'OIDP en tant qu'observateur. L'idée étant qu'il ne s'agisse pas seulement d'un espace pour la compilation d'expériences et la promotion de l'échange, mais également pour la promotion de la qualité de la démocratie participative, en développant ses propres actions.
- ❖ **PRIORITÉ C. Renforcement : expansion du réseau.** Cette priorité inclut l'identification de critères d'élargissement du réseau, tels que le type d'organisation / institution, l'origine géographique, etc. De plus, cela inclut l'incorporation de nouveaux membres d'autres types, tels que les mouvements sociaux et les plateformes informelles. Consolidation du réseau : recruter de nouveaux membres promoteurs, gouvernements ou organisations qui co-dirigeraient le réseau,
- ❖ **PRIORITÉ D. Apprentissage : coopération décentralisée et actions communes.** La priorité est non seulement de promouvoir la croissance du réseau, mais également d'améliorer la qualité et l'intensité des échanges entre les membres afin d'encourager un apprentissage décentralisé par le biais de nos propres activités et de projets de collaboration avec nos partenaires internationaux.

PARTIE 2. Priorités thématiques et axes d'action

Les démocraties sont en crise dans le monde comme le montrent la montée des partis populistes, la baisse de la participation électorale et les indicateurs de confiance envers les partis et les institutions politiques. Par ailleurs, les nouvelles formes de participation ou de mobilisation politique sont canalisées par les technologies de la communication. Ces mêmes acteurs ne parviennent pas à un accord sur les causes ni sur les solutions possibles face aux défis auxquels nous sommes confrontés. Les gouvernements locaux et régionaux jouent un rôle clé dans le développement d'innovations démocratiques, avec la mise en œuvre de politiques publiques renforçant les liens sociaux et communautaires et le défenseur des droits humains. L'OIDP prend en considération ce rôle des gouvernements locaux et régionaux donc on souhaite contribuer à ce réseau de villes et de municipalités qui s'organisent pour promouvoir, défendre et développer la démocratie locale.

[L'agenda pour la démocratie locale](#) est le guide de référence de l'OIDP destiné aux gouvernements locaux pour développer la démocratie.

Priorités thématiques :

Au cours de l'année 2023, deux thèmes ont été prioritaires pour l'OIDP : « **le rôle de la participation citoyenne dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et aux défis environnementaux tels que la perte de biodiversité** » et « **la perspective de genre dans la participation citoyenne** ».

Les autres thèmes prioritaires du réseau sont :

- Renforcer le récit du réseau par la récupération des origines et de l'histoire de l'OIDP.
- Le suivi et l'analyse des pratiques recueillies par l'OIDP.
- La création d'un groupe de travail composé de praticiens de la facilitation des processus participatifs.
- L'élaboration d'un indice de qualité de la démocratie participative.

Les thèmes prioritaires pour 2024 restent à définir.

Propositions:

Valongo, président de l'OIDP 2024 et hôte de notre 23e conférence, propose d'inclure comme priorité thématique à la **conférence de l'OIDP 2024 : « Menaces populistes : construire une résilience démocratique avec des communautés participatives »**.

PARTIE 3. Activités de dynamisation du réseau

PRIORITÉ A. Communication et sensibilisation	
Communication interne	
Activité 1	Diagnostic du fonctionnement existant de la communication avec les membres et proposition de mécanismes pour maintenir des liens d'échanges permanents avec les membres.
Activité 2	Gestion des courriers électroniques.

Activité 3	Mise à jour sur les activités et événements, à la fois pour les membres de réseau et aux représentants politiques dans les organes internes de l'OIDP.
Communication externe	
Activité 4	<p>Répertoire d'expériences :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Mise en place de nouveaux critères pour systématiser l'information des expériences existantes par thèmes. b. Réfléchissez à la valeur ajoutée du répertoire par rapport à d'autres. c. Recherche active de nouvelles expériences pour dynamiser le réseau d. Produire conjointement les descriptions des expériences avec les acteurs locaux.
Activité 5	<p>Maintenance et mise à jour du site internet et des réseaux sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Définition et mise en œuvre de stratégies de communication pour la promotion des expériences de démocratie participative, des activités propres, de la participation aux événements de nos partenaires et des initiatives de nos partenaires sociaux pour promouvoir la démocratie participative.
Activité 6	<p>Publication de rapports (Cf : activités 10 et 11) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Publication d'un rapport annuel (conjointement avec la Conférence annuelle). b. Publication de rapports spécifiques et des documents d'orientation contenant des recommandations pour faire progresser la démocratie participative et délibérative au niveau local.
Activité 7	<p>Conférence annuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Soutien à l'organisation et communication de la conférence annuelle.

Activité 8	Organisation de trois journées ou conférences internationales thématiques (selon les priorités de l'OIDP, cf : activité 19).
Activité 9	Participation à des événements internationaux de pair avec CGLU.

PRIORITÉ B. Évaluation des pratiques	
Activité 10	Participation au partenariat entre CGLU et la Coalition mondiale pour la démocratie.
Activité 11	Rapports spéciaux : <ul style="list-style-type: none"> a. Recherche de financements. b. Mission (en relation avec les thèmes prioritaires de l'OIDP). c. Réalisation.
Activité 12	Prix OIDP Bonne Pratique : <ul style="list-style-type: none"> a. Révision des critères et du processus d'attribution des prix. b. Convocation pour la présentation des candidatures. c. Réception des candidatures et processus de sélection. d. Publication des résultats. e. Chercher des fonds pour pouvoir attribuer un prix monétaire.
Activité 13	Coordination des mécanismes d'évaluation mutuelle (entre les membres).

PRIORITÉ C. Renforcement et expansion du réseau

Activité 14	Mise à jour de la liste des membres (contacter les membres inactifs).
Activité 15	Identification des critères stratégiques pour intégrer de nouveaux membres.
Activité 16	Intégration de nouveaux membres : <ul style="list-style-type: none"> a. Identification des potentiels nouveaux membres. b. Contacter et intégrer de nouveaux membres. c. Demander des informations sur les nécessités des membres. d. Demander l'autorisation de publier des données. e. Demander les données de contact.
Activité 17	Incorporer de nouveaux membres promoteurs : <ul style="list-style-type: none"> a. Contacter les gouvernements locaux reconnus en matière de démocratie participative. b. Clarifier le rôle des membres promoteurs.

PRIORITÉ D. Apprentissage : coopération décentralisée et actions conjointes

Activité 18	Etude des formes de collaborations (formes existantes, incitations, ressources techniques utilisées et nouvelles) : <ul style="list-style-type: none"> a. Commande de l'étude. b. Réalisation de l'étude.
-------------	---

Activité 19	Identification des contenus prioritaires (selon l'Agenda de la Démocratie Locale).
Activité 20	Développement de la plateforme en ligne PARTICIPATE OIDP.
Activité 21	Mise en place d'un comité scientifique permanent composé d'environ 5 à 6 experts ayant une grande expérience, avec un équilibre entre l'origine géographique et le sexe.
Activité 22	Élaboration de matériel pédagogique : documents politiques, actualités et articles publiés sur notre site web, vidéos, infographies et autres matériels audiovisuels.

PARTIE 4. CALENDRIER

- Définir et programmer 2 ou 3 actions propres à l'OIDP : telles que des webinaires ou des réunions en présentiel.
- Ajouter les principales activités des partenaires de l'OIDP que vous souhaitez relier à notre plan de travail.

Janvier	Réunion du comité de coordination (janvier ou février) Préparation du lancement de la 18ème édition du Prix de l'OIDP
Février	Retraite et campus de CGLU Appel à candidatures pour la 18ème édition du Prix de l'OIDP
Mars	
Avril	

Mai	<p><u>15 mai</u> : Date limite de dépôt des candidatures pour le prix de l'OIDP</p> <p><u>15-18 mai</u> : Forum mondial sur la démocratie directe moderne, Bucarest</p> <p><u>31 mai</u> : Sélection des finalistes du Prix de l'OIDP</p> <p>Assemblée générale de l'ALDA à Barcelone (<i>mai-juin</i>)</p>
Juin	<p>Vote public ouvert Prix de l'OIDP</p> <p>Bureau de CGLU</p> <p>8e Rencontres Européennes de la Participation – France</p>
Juillet	Deuxième phase du jury du prix de l'OIDP
Août	Deuxième phase du jury de l'OIDP – Délibération finale
Septembre	<u>15 septembre</u> : Journée de la démocratie – Réunion virtuelle de l'OIDP ?
Octobre	<p>Conférence et assemblée de l'OIDP à Valongo</p> <p>17, 18 et 19 octobre</p>
Novembre	
Décembre	

V. Propositions concernant la direction et l'organisation de l'OIDP

a) Appel à l'adhésion des promoteurs de l'OIDP

Les promoteurs s'engagent à participer à la direction politique du réseau et à apporter une contribution financière.

- Les membres promoteurs peuvent être des collectivités locales, régionales ou des associations de collectivités locales et régionales.

- Les membres promoteurs font partie du comité de coordination, qui supervise la mise en œuvre du plan de travail de l'OIDP et joue également un rôle de représentation.
 - L'identité des membres promoteurs sera affichée sur tous les supports produits par l'OIDP : site web, bulletins d'information, médias sociaux, publications.
 - Les membres promoteurs s'engagent à contribuer à l'OIDP : contribution ou contribution en nature.
- b) Appel pour qu'une femme élue soit coprésidente de l'OIDP afin de promouvoir l'égalité des sexes dans la démocratie participative et délibérative locale.**
- Modification du règlement intérieur de l'OIDP pour inclure cette nouvelle coprésidence.
 - Élection d'une femme élue d'une ville de notre réseau, qui peut être maire, adjointe au maire, conseillère ou toute autre fonction élue au sein d'un gouvernement local ou régional.
 - La coprésidente de l'OIDP agira en tant que représentante institutionnelle de notre réseau dans les différentes activités que nous organisons ou auxquelles nous participons, dans les communications ou les contenus produits par l'OIDP.
 - Elle devra également diriger la ligne de travail visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la démocratie participative et délibérative locale, en proposant des activités, des thèmes et des actions de travail.
 - Le poste aura un mandat de deux ans, qui pourra être renouvelé.
- c) Mise en place d'un comité scientifique permanent composé d'environ 5 à 6 experts ayant une grande expérience, avec un équilibre entre l'origine géographique et le sexe**
- Modification du règlement intérieur pour l'intégrer.
 - Les membres promoteurs pourront nommer des personnalités.
 - Ce comité permanent aura un rôle de soutien dans l'organisation des conférences, la sélection du jury de la Distinction de l'OIDP et l'élaboration des produits de la connaissance.
 - L'objectif de ce comité permanent est de donner une plus grande continuité aux travaux de l'OIDP et de maintenir un contact direct entre les comités d'organisation des différentes conférences.
 - Le mandat des membres de ce comité sera de 3 ans.
 - Les membres de ce comité ne seront pas rémunérés mais seront prioritaires pour faire partie des comités scientifiques des conférences annuelles, du jury de distinction de l'OIDP ou pour des rapports ou des contrats de consultation potentiellement contractés par le secrétariat technique de l'OIDP.
- d) Candidatures de la ville d'accueil 2025**

A l'issue du délai officiel de dépôt des candidatures, le Secrétariat technique, malgré plusieurs demandes d'information, n'a reçu aucune candidature formelle pour accueillir la Conférence de l'OIDP en 2025.

VI. Compte rendu de l'assemblée générale de 2022

- Consulter ici : <https://www.oidp.net/docs/repo/doc1451.pdf>

Merci aux contributions de :

